

SOCIETE CEREALIS
SOCIETE ANONYME FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
COTEE AU MARCHE ALTERNATIF DE LA BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE
TUNIS
AU CAPITAL SOCIAL DE 4.888.889 TND
SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE AMIR EL BOUHAIRA, APPT N°1, RUE DU LAC
TURKANA, LES BERGES DU LAC, 1053, TUNIS - TUNISIE
MATRICULE FISCAL : 849850 A /A/M/000

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 3 JUIN 2016 A 10H30

L'an deux mille seize (2016) et le 3 juin à dix heures trente (10h30), les actionnaires de la société CEREALIS S.A, société anonyme de droit tunisien, faisant appel public à l'épargne, cotée au marché alternatif de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, au capital social de quatre millions huit cent quatre-vingt-huit mille huit cent quatre vingt neuf Dinars Tunisiens (4.888.889 TND), divisé en quatre millions huit cent quatre vingt huit mille huit cent quatre-vingt neuf (4.888.889) actions nominatives d'un Dinar Tunisien (1 TND) chacune (la **Société**), se sont réunis à l'institut Arabe des Chefs d'Entreprise (IACE), sis au Boulevard principal, Lac Turkana, les Berges du Lac, Tunis - Tunisie en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation faite par le Conseil d'Administration, conformément à l'avis de convocation paru au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) numéro 55 du 7 mai 2016, et dans les journaux quotidiens Assabah dans son édition du 3 mai 2016 et le Temps dans son édition du 3 mai 2016.

Il a été dressé par les soins du Conseil d'Administration une feuille de présence qui a été signée par chacun des membres de l'Assemblée Générale Ordinaire lors de son entrée en séance tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Mohamed Salah Gahbiche préside l'Assemblée Générale Ordinaire en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur ● est désigné comme secrétaire.

Monsieur Karim Gahbiche et monsieur Walid Gahbiche présents et acceptants sont désignés scrutateurs.

Monsieur Lotfi Rekik, en sa qualité de commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoqué, est présent à la présente Assemblée Générale Ordinaire.

Le bureau étant ainsi composé, monsieur le Président constate, d'après la feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, que les actionnaires de la Société, détenteurs de ● actions composant le capital social de la Société soit ●% du capital social de la Société sont présents ou représentés.

En conséquence, l'Assemblée réunissant le quorum requis est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Une copie des statuts de la Société ;
- La liste des actionnaires de la Société ;
- Les pouvoirs des actionnaires représentés ;
- La feuille de présence de la présente Assemblée Générale Ordinaire ;
- Le texte du projet des résolutions ;

- Les inventaires, les états financiers se rapportant à l'activité de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 ainsi que les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- Le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée relatif à l'activité de la Société ainsi que le rapport consolidé ;
- Les rapports général et spécial du commissaire aux comptes de la Société ; et
- Le rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers du Groupe.

Monsieur le Président rappelle que la présente Assemblée Générale Ordinaire a été convoquée en ces jours, heures et lieu à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que le rapport de gestion du groupe Céréalis relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
3. Examen et approbation des états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
4. Examen et approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 et distribution de dividendes ;
6. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
7. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
8. Allocation des jetons de présence aux Administrateurs ;
9. Renouvellement des mandats de certains administrateurs de la Société ;
10. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes actuel de la Société ou nomination d'un nouveau commissaire aux comptes de la Société ; et
11. Pouvoirs pour formalités

Prenant la parole, monsieur Karim Gahbiche, Actionnaire/Administrateur et Directeur Général de la Société, expose le rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que le rapport de gestion du groupe CERREALIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Après discussion et échanges de vues sur les différents points à l'ordre du jour, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ainsi que le rapport de gestion du groupe Céréalis relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à • des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, approuve les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015 se soldant par un total bilan de 16.899.161,000 TND et faisant ressortir un résultat net de 1.314.235,925 TND.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à • des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes afférents aux états financiers consolidés du groupe Céréalis, approuve les états financiers consolidés du groupe Céréalis de l'exercice clos le 31 décembre 2015 se soldant par un total bilan de 22.705.666,000 TND et faisant ressortir un résultat net de 926.533,000 TND.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à • des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les résultats bénéficiaires de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et s'élevant à 1.314.235,925 TND de la manière suivante :

Résultat de l'exercice 2015	1.314.235,925
Résultats reportés antérieurs	91 783,291
Sous total	1.406.019,216
Réserve légale 5%	70.300,961
Réserve spécial d'investissement	1.050.000,000
Résultats reportés	285.718,255

En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2015, l'impôt de 5% sur les distributions de dividendes ne s'applique pas aux opérations de distribution de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société au 31 décembre 2013.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des dispositions ci-dessus mentionnées et constate que la prime d'émission de 5.111.111,750 DT est exonérée de l'impôt en cas de sa distribution.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire décide de distribuer un dividende de 0,085 DT par action correspondant à la somme globale de 415.555,565 DT à prélever sur la prime d'émission.

La mise en paiement des dividendes est fixée pour la date du • 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à • des actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité et dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à • des actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à • des actionnaires présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité, la somme de 3.000 TND net par membre, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2015.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à • des actionnaires présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler, comme administrateurs de la Société, pour une nouvelle période de trois (3) ans se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les administrateurs suivants :

- Monsieur Mohamed Salah Gahbiche ;
- Monsieur Karim Gahbiche ;
- Madame Samira Maarouf Bouraoui ;
- Monsieur Walid Gahbiche ; et
- Monsieur Mohamed Aymen Gahbiche.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à • des actionnaires présents ou représentés.

Les Administrateurs sus-désignés, tous présents, déclarent accepter le renouvellement de leurs mandats d'Administrateurs qui viennent de leur être conférées.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de monsieur Lotfi Rekik, en tant que commissaire aux comptes de la Société, pour trois (3) nouvelles années, se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à • des actionnaires présents ou représentés.

Monsieur Lotfi Rekik, présent à l'Assemblée, déclare accepter le renouvellement de ses fonctions qui viennent de lui être conférées et déclare en outre, qu'il n'entre dans aucune des incompatibilités prévues par la loi.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la Société ou toute personne qui sera mandatée par lui pour accomplir toutes formalités légales requises et notamment celle d'enregistrement, de dépôt et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à • des actionnaires présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à douze (12) heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été approuvé après lecture par les membres du bureau.

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE

Monsieur Mohamed Salah Gahbiche

Monsieur ●

LES SCRUTATEURS

Monsieur Karim Gahbiche

Monsieur Walid Gahbiche

LES ADMINSTRATEURS RENOUELES

Monsieur Mohamed Salah Gahbiche
« Bon pour acceptation du renouvellement de mon mandat »

Monsieur Karim Gahbiche
« Bon pour acceptation du renouvellement de mon mandat »

Madame Samira Maarouf Bouraoui
« Bon pour acceptation du renouvellement de mon mandat »

Monsieur Walid Gahbiche
« Bon pour acceptation du renouvellement de mon mandat »

Monsieur Mohamed Aymen Gahbiche
« Bon pour acceptation du renouvellement de mon mandat »

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES RENOUELE

Monsieur Lotfi Rekik
« Bon pour acceptation du renouvellement de mon mandat de commissaire aux comptes de la société »

SOCIETE - CEREALIS

Siège social : Immeuble Cogem-rue du lac Mazurie-Berges du lac

BILAN

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Note	2015	2014
		Au 31/12/2015	Au 31/12/14
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		58 819,600	54 541,100
Moins : amortissements		-48 016,066	-43 603,228
<i>S/Total</i>	B.1	10 803,534	10 937,872
Immobilisations corporelles		3 712 886,265	3 554 897,405
Moins : amortissements		-1 738 500,896	-1 486 115,481
<i>S/Total</i>	B.2	1 974 385,369	2 068 781,924
Immobilisations financières		4 940 880,512	1 969 282,044
Moins : Provisions		0,000	0,000
<i>S/Total</i>	B.3	4 940 880,512	1 969 282,044
Total des actifs immobilisés		6 926 069,415	4 049 001,840
Autres Actifs non courants	B.4	936 896,771	762 730,826
Total des actifs non courants		7 862 966,186	4 811 732,666
ACTIFS COURANTS			
Stocks		1 471 209,452	906 615,792
Moins : Provisions		0,000	0,000
<i>S/Total</i>	B.5	1 471 209,452	906 615,792
Clients et comptes rattachés		4 185 762,802	3 815 917,683
Moins : Provisions		0,000	0,000
<i>S/Total</i>	B.6	4 185 762,802	3 815 917,683
Autres actifs courants	B.7	1 155 856,221	667 304,020
Placements et actifs financiers	B.8	2 042 234,708	37 788,160
Liquidités et équivalens de liquidités	B.9	181 131,633	6 182 461,259
Total des actifs courants		9 036 194,816	11 610 086,914
Total des actifs		16 899 161,002	16 421 819,580

SOCIETE - CEREALIS

Siège social : Immeuble Cogem-rue du lac Mazurie-Berges du lac

BILAN

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

	Note	2015	2014
		Au 31/12/2015	Au 31/12/14
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		4 888 889,000	4 888 889,000
Réserves		2 464 716,457	139 000,000
Autres capitaux propres		4 695 556,215	5 111 111,780
Resultats reportés		285 718,255	798 172,199
Total des capitaux propres avant Rst de l'exercice		12 334 879,927	10 937 172,979
Résultat de l'exercice		0,000	1 110 137,713
<i>Total des capitaux propres avant affectation</i>	11	12 334 879,927	12 047 310,692
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	12	504 212,282	183 685,574
Autres passifs non courants		0,000	0,000
Provisions		0,000	0,000
Total des passifs non courants		504 212,282	183 685,574
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	1 045 282,187	1 430 398,239
Autres passifs courants	15	1 196 638,498	872 606,814
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	1 818 148,108	1 887 818,261
Total des passifs courants		4 060 068,793	4 190 823,314
<i>Total des passifs</i>		4 564 281,075	4 374 508,888
<i>Total des capitaux propres et des passifs</i>		16 899 161,002	16 421 819,580

SOCIETE

CEREALIS

REPARTITION DES CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	AVANT AFFECTATION RESULTAT 2015	APRES AFFECTATION RESULTAT 2015
CAPITAUX PROPRES	4 888 889,000	4 888 889,000
RESERVES ANTERIEURS	1 344 415,496	1 344 415,496
RESERVES APRES AFFECTATION	0,000	1 120 300,991
PRIMES D'EMISSIONS	5 111 111,780	4 695 556,185
RESULTAT REPORTEES	91 783,291	285 718,255
RESULTAT DE L'EXERCICE 2015	1 314 235,925	0,000
DIVIDENDE A PAYER 05/07/2016	0,000	415 555,565
TOTAUX	12 750 435,492	12 750 435,492

